L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, | NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 23 NOVEMBRE 1863. | Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 23 NOVEMBRE.

[illegible]

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

Nos porteurs sont autorisés à prendre des abonnements à la semaine à raison de vingt cinq cents.

Nouvelles du Nord
DE TROIS JOURS PLUS RECENTES.

Arrivée du steamer Evening Star.

Mouvements près de Chattanooga.—Composition de l'armée de Bragg.—Position de Burnside.—La situation en Virginie.—Bombardement de Sumter.—Saisie d'importantes dépêches d'Europe pour les Confédérés.—Nouvelles d'Europe.—Nouvelles de la Havane et du Mexique.

Par l'arrivée du steamer *Evening Star*, hier soir, nous avons reçu des journaux de New York jusqu'au 14, et de la Havane jusqu'au 18 courant. Nous donnons dans cette édition les nouvelles les plus importantes.

Siége de Charleston.

Nous lisons dans le *Post* du 13:

Les journaux de Richmond de mercredi ont des télégrammes de Charleston de la veille. La canonnade contre Sumter a continué lentement toute la journée de mardi. Les deux monitors étaient en action et tiraient environ 30 coups. Pendant la journée on a tiré 60 coups de canons rayés et 25 bombes, sept coups seulement ont manqué le but. Le nombre total des boulets et des bombes tirés contre Sumter pendant le bombardement est de 9,346 dont 1,700 ont porté.

Forteresse Monroe, 13 novembre.—Le steamer Massachusetts est arrivé cette après midi de la barre de Charleston en 48 heures. Il rapporte que le feu continuait contre Sumter et que le fort était entièrement démoli. Les Rebelles mettaient tous les soirs un nouveau drapeau que les boulets emportaient le lendemain. On n'a pas tiré sur Charleston dernièrement.

L'armée du Potomac.

Washington, 13 novembre—Des avis de l'armée du Potomac portant que suivant des rapports d'officiers un corps considérable de rebelles a canonné le camp de Kilpatrick près de Stevensburg, hier matin. Il paraît qu'il y a eu sortie des éclaireurs de ce côté du Rapidan.

Opérations dans le Tennessee.

Washington, 13 novembre—Le département de la guerre a reçu des dépêches du général Thomas, à Chattanooga, et du général Burnside dans l'Est Tennessee. Elles sont datées d'hier soir et disent que tout est tranquille sur le front des armées. Les dépêches de Burnside sont de nature à soulager l'anxiété publique au sujet de sa situation.

Chattanooga, 12 novembre.—On a reçu avis de l'armée de Bragg allant jusqu'à trois heures ce matin, par 12 déserteurs arrivés dans les lignes avec armes et bagages. Ils disent que le mécontentement n'existe pas seulement dans les troupes du Kentucky et du Tennessee, mais qu'il s'étend aux troupes des autres Etats.

Le général Hardee est nommé au commandement du corps de Polk, et il a remplacé le général Longstreet qui était posté à la montagne Lookout. Longstreet est parti avec 16,000 hommes, dont une partie est de la cavalerie, dans l'Est Tennessee.

Une force considérable de cavalerie rebelle est allée à Iuka. Les divisions des généraux Cheatham et Stuart sont revenues à l'armée de Bragg.

Le général Bragg a maintenant trois corps d'armée, ceux de Hardee, de Breckinridge et de Buckner. La plus basse évaluation porte son armée à 40,000 hommes.

Le bruit d'un duel d'artillerie entre les batteries de Lookout et celles de Moccasin a eu pour cause quelques bombes rebelles qui ont éclaté directement au-dessus de la pointe Lookout. Nous avons riposté vigoureusement.

On a accordé 30 jours de congé aux fermiers des troupes de la Georgie pour leur permettre de semer leur blé. Tout est tranquille sur le front de Hooker.

LE COMPLOT DE L'ILE JOHNSON.

Buffalo, 13 novembre.—Le *Cleveland Leader* dit qu'on a reçu hier, des officiers de l'île Johnson, un télégramme demandant l'envoi d'un régiment. On a envoyé depuis 850 hommes du 12e de cavalerie de l'Ohio.

On dit que le capitaine d'un steamer de Sandusky rapporte qu'on a découvert sur son terrain [illegible] sur l'île Johnson à deux pieds à quelque cent pieds de distance, et qu'on y a trouvé des mousquets qu'avaient été [illegible] depuis peu de Canada. Le plan était de saisir le steamer des Etats-Unis *Michigan* au dock, s'emparer de la ligne du New York Central, et de faire une descente sur les rives du lac [illegible] sur Buffalo et sur la ville.

Lord Lyons avait reçu, il y a deux mois, d'un citoyen de Baltimore, des informations sur ce complot qui ont été confirmées par ce qu'on vient de découvrir. Il paraît qu'un certain nombre de réfugiés rebelles devaient prendre passage à bord des steamers *Chicago* et *Ogdensburg* et s'en emparer, puis intercepter les steamers de Detroit et de Buffalo. Ils devaient ensuite menacer Buffalo et Ogdensburg, et, d'après les rebelles, le colonel [illegible] aurait pris le commandement des insurgés à Buffalo qui auraient pris la place de la ville.

Le ministère canadien a pris d'amples mesures pour prévenir l'exécution du complot. Il y a au Canada 15,000 sécessionistes du Sud.

Nouvelles de Washington.

Capture de dépêches importantes.

Washington, 13 novembre.—On a récemment capturé des dépêches très importantes des agents diplomatiques rebelles en Europe. Ces dépêches montrent que ces agents désespèrent d'obtenir aucune assistance pratique ou aucune alliance de l'Angleterre ou de la France, et que le fait Louis Napoléon n'a pas plus l'intention de leur donner aide ou encouragement que n'en a le gouvernement anglais, et que Mason est peu disposé [illegible] l'idée d'une alliance avec le Mexique. Il n'y a rien de positif à espérer de lui.

NOUVELLES DU SUD

Le *Herald* contient les extraits suivants des journaux du Sud.

Retour de Jeff. Davis à Richmond

(Du *Richmond Examiner* du 10.)

Le Président est revenu samedi soir de sa tournée dans le Sud-Ouest, et il s'est rendu de suite à la Présidence où il a reçu beaucoup de visites. Le même train a amené le beau cheval arabe qui est arrivé récemment à Wilmington.

La bataille de Kelly's ford.

(Du *Richmond Examiner* du 7.)

Le département de la guerre a reçu hier avis officiel que deux brigades de l'armée de Lee ont été, samedi, capturées par une avance subite et inattendue de Meade.

La dépêche qui apporte cette nouvelle ne donne aucun détail du désastre, mais on croyait dans les cercles officiels que notre perte ne serait guère au-dessous de 5,000 hommes. Le gouverneur Letcher et d'autres personnes, arrivés ce soir de l'armée, ne font pas un rapport aussi triste de l'affaire. Leur rapport est, que samedi, à midi, les brigades de Hoke et de Hays furent de piquet, ont été attaquées par environ 25,000 hommes de troupes ennemies, et qu'après un des combats les plus désespérés et corps à corps, nos hommes ont été écrasés et tous, sauf 600 de la brigade de Hays, ont été tués ou faits prisonniers.

On évalue le nombre des prisonniers de 1500 à 2000 (les rapports fédéraux ont dit 2000), nous avons perdu quatre pièces d'artillerie.

Nous n'avons pu obtenir d'information sur l'étendue de nos pertes en tués et blessés, mais on assure que la perte de l'ennemi est très forte, et on la porte même à 2000 hommes.

On dit que le combat a eu lieu au gué Kelly sur le Rappahannock, mais on ne sait si c'est au nord ou au sud de la rivière. Suivant un rapport, les brigades étaient en deçà de la rivière et auraient été coupées du corps principal, suivant un autre elles étaient au nord et elles auraient été enveloppées par l'ennemi qui avait traversé au-dessus et au-dessous. La brigade de Hays se composait de Louisianais, et celle de Hoke de Caroliniens du Nord.

On croit que le général Lee s'attendait à ce que le général Meade s'avancerait sur lui, mais cependant il n'était pas préparé à une attaque si prompte et si vigoureuse. Il savait que Meade avait reçu des ordres péremptoires d'avancer et de lui livrer bataille partout où il le trouverait, mais il pensait qu'il faudrait aux yankees encore plusieurs jours pour amener leur armée sur le Rappahannock. Il paraît maintenant que Meade peut avancer aussi vite qu'il retraite.

Il n'y a pas eu de combat hier.

L'or à New York.

New York, 13 novembre 6 h. du soir.—L'or a ouvert à une hausse sur les cours d'hier et a atteint à midi 147 7/8, mais les cours sont retombés de 3/8. Dans l'après midi le cours a baissé et est fermé à 146 1/8, ce qui est plus bas que le cours de la veille.

DEPART DU MARECHAL FOREY DE NEW YORK.

Le *New York Herald* du 14 rend ainsi compte du départ du maréchal Forey:

Hier matin, à dix heures, le maréchal Forey s'est embarqué à bord de la frégate *Panama*, après une résidence de huit jours dans notre ville, pendant laquelle il a fait une visite aux chutes du Niagara. La frégate a été saluée à son départ par la *Guerrière*, portant le pavillon du contre-amiral Reynaud, et par tous les navires appartenant aux flottes italienne et russe maintenant à l'ancre dans notre port. Le *Panama* a rendu le salut, et la détonation de toutes ces salves s'est entendue à plusieurs milles à la ronde.

Pendant les quelques jours que le maréchal a passés parmi nous, il a été l'objet des plus distinguées attentions de la part de quelques unes des notabilités de New York, qui auraient été charmées de le garder plus longtemps, afin de lui donner un témoignage plus substantiel de l'estime et de la considération qu'elles professent pour sa personne et ses talents militaires.

Un talent officiel, qu'on dit avoir été écrit par l'ordre exprès du Président, dans l'espoir qu'il visiterait Washington, a été reçu aussi par le maréchal, qui a été très touché de cette haute preuve de considération. Malheureusement son temps était pris de manière à le forcer, à son grand regret, de refuser toutes ces politesses.

Jeudi, le maréchal Forey a fait une visite au général Scott, à qui il a, nous le croyons, exprimé ses regrets [illegible]. L'entrevue des deux vétérans a été très touchante, dit-on, et les deux [illegible] [illegible]

NOUVELLES DU MEXIQUE ET DE SAINT-DOMINGUE.

Nous avons reçu par l'*Evening Star* une liasse de journaux de la Havane jusqu'au 13 de ce mois; ils contiennent des nouvelles du Mexique et de Saint-Domingue dont nous donnons ci-après la substance:

SANTO-DOMINGO.—De cette partie de l'île d'Haïti dont les Espagnols ont pris possession, les dates sont du 11. D'après ce que dit le correspondant du *Diario de la Marina*, il ne s'était rien passé d'important jusqu'au moment du départ du steamer, mais le temps s'étant élevé, les opérations militaires ont été suspendues. Toutefois, d'après l'assertion de ce correspondant, l'opinion publique s'améliorait et l'on avait lieu d'espérer que la rébellion serait étouffée; déjà nombre d'habitants qui ont été dévoyés retournaient dans leurs foyers.

Le capitaine-général de cette partie de l'île en insurrection a fondé un ordre dans lequel il dit que, des doutes s'étant élevés sur le sens et l'étendue de l'ordre précédent relatif aux blocus, les ports de San Domingo, Samana et Puerto Plata sont libres, le blocus ne comprenant que les ports et rades occupés par les forces de sa Majesté.

MEXIQUE.—On a reçu à la Havane des journaux de la Vera Cruz jusqu'au 31 octobre.

On a jugé le 25 à Vera Cruz 10 voleurs, dont 7 ont été condamnés à mort et les autres aux travaux forcés dans le fort de St Jean d'Ulloa.

On avait lieu de croire que la campagne dans l'intérieur serait bientôt ouverte, si elle ne l'était déjà. La division du général Berthier, qui devait être rejointe par Marquez, en tout 8,000 hommes, s'était mise en marche de Toluca. La division de Mejia avait pris la route de Sierra avec la 3e de ligne pour le colonel Cottret. Une troisième division de 6,000 hommes sous le général Douai était sur le point de partir de la capitale et devait prendre la route de Queretaro.

Le général Miramon devait aussi se mettre en marche avec 2000 hommes. Il paraît que le général Bazaine devait accompagner lui-même cette dernière division.

Le journal annoté la presse havanaise emprunte ces renseignements ajoute que l'armée franco-mexicaine, suivant pour ouvrir cette campagne dont on attend d'heureux résultats, comptera 18,000 hommes bien armés et bien équipés et pourvus de tout ce qui est nécessaire au succès de l'expédition.

D'un autre côté les journaux juaristes annoncent que les forces du président Juarez opéraient un grand mouvement de concentration pour se rapprocher de Queretaro et de San Juan del Rio. Ces forces comprenaient trois divisions sous D. Porfirio Diaz, Gonzales Ortega et Uraga et comptaient 20,000 hommes. La presse impérialiste prétend que cette armée n'a en réalité que 12,000 hommes, mais elle admet qu'elle a été rejointe par le général Negrete qui a lavé le camp à Necaxa.

Il y avait déjà eu des escarmouches entre les forces expéditionnaires et les juaristes, et l'on rapporte que ces derniers ont été battus. Un combat a eu lieu à Actopan entre 1,500 guérillas sous Herrera et Catro, et les troupes de Sierra et la victoire est restée à celles-ci, sans que le régiment du colonel Cottret ait pris part à l'engagement.

Nouvelles d'Europe.

LE STEAMER ASIA A HALIFAX.

Surveillance des Rebelles.

Le corsaire Georgia dans la baie de Biscaye.

[illegible] DES CONSULS MEXICAINS DE FRANCE.

HALIFAX, 13 novembre 1863.—Le steamer *Asia*, cap. Lockley, parti de Liverpool le 31 octobre et de Queenstown dans la soirée du 1er novembre, est arrivé ici à deux heures ce matin. Les dates qu'il apporte sont de deux jours plus récentes.

Parmi les passagers de l'*Asia* sont le Rev Henry Ward Beecher et le col Lamar, ou des émissaires des sécessionistes en Europe.

De grandes tempêtes ont régné sur les côtes d'Angleterre, mais on n'a annoncé aucun autre désastre.

A Londres une gare de chemin de fer s'est écroulée et trois ou quatre personnes ont péri.

Les retours du bureau du commerce accusent une augmentation de 29 p 0/0 dans les exportations sur le mois correspondant de l'année dernière, et toute annonce [illegible] que l'on connaît une des plus heureuses pour l'Angleterre sous le point de vue commercial.

Une véhémence correspondance relative aux difficultés avec le Japon a été publiée dans le *London Herald*, qui dénonce les ministres anglais, pour leur violence envers cet empire.

Le steamer *Saxonia*, de New-York, est arrivé à Southampton le 23 octobre.

Le steamship *Persia*, de New York, est arrivé à Queenstown à 10 heures du matin, le 31 octobre.

La frégate cuirassée *Prince Consort*, de Plymouth pour Liverpool, en connexion avec les béliers de la Mersey, a éprouvé de sérieuses avaries et est entrée à Kingstown, où elle est restée sous l'action d'une voie d'eau et d'ailleurs considérablement endommagée.

Parmi les nouvelles compagnies qui avaient été annoncées est la compagnie nationale de navigation à vapeur de Londres et de Liverpool, avec un capital de deux millions sterling. L'objet est la substitution de puissants steamers à hélice aux navires à voiles pour le commerce américain.

Il sera établi tout d'abord une ligne de steamers de vaste capacité pour fret et passagers, de Londres et Liverpool à New York. Trois nouveaux steamers ont été provisoirement achetés et des contrats ont été passés pour la construction d'autres navires à vapeur de 3,000 tonneaux chacun.

Le steamer *Bruganza*, de Liverpool à Lisbonne, a été abordé dans la baie de Biscaye par le corsaire *Georgia* qui lui a demandé des journaux et des nouvelles maritimes.

Les béliers de la Mersey étaient toujours gardés par des sujets de marine armés. Or y avait suspendu les travaux.

Les chantiers de Laird étaient gardés en même temps par deux canonnières.

Le londoni *Times* passe en revue les relations commerciales de l'Angleterre, de la France et du Mexique, et en conclut que l'Angleterre n'est pas un ennemi de la France, et qu'elle n'y a [illegible] la guerre qu'en la contraignant [illegible] de détails.

M Lindsay se livre dans le *Times* à de laborieux efforts pour prouver que l'Angleterre a violé le Nord aux dépens du Sud, et soutient qu'en accordant à deux mesures de justice pour les belligérants, ses professions de neutralité ne sont que de vaines paroles. Historicus [illegible] correspond au *Times*, répond à M. Lindsay qu'il n'y a pas d'acte de parlement qui défende une vente de munitions et de [illegible] pour tous les belligérants, mais qu'il y en a un qui défend expressément l'équipement pour guerre des bâtiments de guerre.

La banqueroute de Z. C. Pearson était connue à une investigation, et on avait obtenu de nouvelles informations sur les contrats et les violations de blocus. M. Pearson réclame plus de £87,000 du gouvernement fédéral, pour captures illégalement faites, et £98,000 du gouvernement confédéré, pour retards d'exécution de contrat.

Une dépêche de Cherbourg du 30 octobre dit: Le corsaire confédéré *Georgia* est arrivé ici pour se ravitailler et prendre du charbon.

La question polonaise.

Des avis de Varsovie disent que la tyrannie russe ne fait qu'augmenter en Pologne. Des centaines de jeunes gens avaient été arrêtés, fouillés, dépouillés de leurs vêtements et cruellement battus.

Une lettre du prince Napoléon exprime avec ardeur le vœu que la France ne permette pas l'annihilation de la Pologne.

La question Dano-Allemande.

La réplique du gouvernement danois à la résolution de la Diète germanique pour envoyer l'armée d'exécution à Holstein, avait été lue à la Diète.

Cette réplique est conciliatrice dans la forme, maintient tous les points essentiels elle maintient les vues du gouvernement danois.

Le représentant du Danemark dit que son gouvernement était disposé à la médiation.

Une troisième note du noble Russell sur la question du Holstein a été communiquée à la Diète fédérale. Cette note a pour but de former une base pour la médiation.

France.

L'Impératrice Eugénie est revenue de sa visite en Espagne.

Les consuls mexicains à Paris, à Bordeaux et au Havre ont été forcés de cesser leurs fonctions qui ont été provisoirement confiées au consul de Guatemala.

On remet sur le tapis le plan de faire de Paris un port de mer.

La Bourse continue à être calme.

Prusse.

Des 346 membres élus jusqu'à présent aux Chambres prussiennes 280 sont du parti libéral.

Autriche.

Le comité de finances du Reichsrath a passé une résolution qui accorde 20 millions de florins pour secourir les pauvres de la Hongrie.

Nouvelles commerciales.

Marché monétaire de Londres—Les consolidés sont sans changement. Ils ont fermé le 30 octobre à 93 et 93 1/8 au comptant.

L'encaisse de la Banque a augmenté de £907,000.

Londres, 31 octobre.—Consolidés à 93 au comptant.

Marché au coton—Les ventes de la semaine ont été de 64,000 balles. Les prix sont irréguliers et les cotons d'Amérique n'ont pas éprouvé de variation. 22,000 balles ont été vendues pour la spéculation et 10,500 pour l'exportation—Orléans fair, nominal; middling, 29 1/2 d; Mobile fair, nominal; middling, 29 1/4 d.—Uplands, nominal; middling, 29 1/4. Le stock dans le port est estimé à 164,000 balles, dont 34,000 sont de provenance américaine.

Il n'y a rien de changé aux dernières nouvelles par Queenstown.

Nouvelles d'Europe par le Bohemian arrivé à Cap Race.

Le *Bohemian* qui a passé hier Father Point, dit l'*Evening Post* du 13, apporte des dates de Liverpool jusqu'au 29. Des avis des Indes Occidentales, reçus en Angleterre, disent que le corsaire *Georgia* a passé devant Falmouth, Jamaïque, le 12 septembre et qu'on croyait que le même jour il avait capturé un steamer.

Il y a eu un certain émoi dans les cercles de marine en Angleterre par suite du bruit suivant lequel une tentative devait avoir lieu pour faire sortir les béliers de la Mersey et les mener en mer. Des ordres furent reçus à Plymouth pour envoyer un navire à Liverpool, et on annonça ensuite que la frégate cuirassée *Prince Consort* était partie pour Liverpool. Pendant ce temps, une autre canonnière était entrée dans la Mersey le 26 et avait jeté l'ancre devant le chantier de Laird, prête à partir au premier signal.

Le *Morning Star* annonce que le gouvernement français a informé le ministre des Etats-Unis en France, M. Dayton, que l'autorisation de construire certains navires de guerre pour les Etats confédérés, en France, et d'y pourvoir à leur armement avait été retirée, et que les parties engagées dans cette sorte d'affaire avaient été prévenues du danger qu'elles couraient en poursuivant leur œuvre.

JOURNAUX DE VERA CRUZ.—Nous adressons nos remerciements à M. l'abbé Lougnon, aumônier de l'armée française au Mexique, qui a eu l'obligeance de nous remettre un journal de Vera Cruz du 19 octobre. Nous avons eu, par la voie de la Havane des nouvelles postérieures à cette date.

[illegible]

ARRIVEE DU STEAMER EVENING STAR.

Le steamer E. U. naviré (*Evening Star*), capitaine Bell, parti de New York le 14 et de la Havane le 20 courant avec les malles, est arrivé hier soir à huit heures.

Voici la liste de ses passagers:

De New York.—Mr A H Hoyt, Mme Blair, et demoiselle, Mme Harrison, Mr et Mme W A Kent, enfant et servante, Mme J A Noyes, Mr et Mme J Hernandez, 2 enfants et servante, A Campbell, Mme Banning, 2 enfants et servante, M J Leon, M Kuhlman Mme Jackson, 2 enfants et servante, Mr et Mme Chas Mason et 3 enfants, J Laufeld et demoiselle, Mrs Mme Lagrave, Mlle Anéla, Jas D Georges, Mr et Mme Richard, H H Gurry, R E Montgomery et servante, J, [illegible] Hall, Mr et Mme Avery et 2 enfants, Mlles Avery, W P Todd, Mr et Mme H F Miller et 2 enfants, Mr et Mme Rendler, 3 filles, Mr et Mme Bodish, Mr et Mme Lamb et enfant, Mr et Mme Melton et 4 enfants, Dan Denlenn, Mlle Denlenn, J Witt et sœur, G B Denham, A F Cochran, Mr Jackson, Mme McFair, Mr Woodward, Mlle B Busby, G H Seabury, J Isaacs, D Dowling, Wm Thompson, Mr Pike, J F Dorbes, Mme Goodrich et 3 enfants, Mme J B Beatty, Mr Chadwick, enfant et servante, Mlle M Illeid, Mlle Brown, M Simon, Mme et Mlle Berger, L Borie, Mme Lawson, Mme J B Hamilton et enfant, Mlle Jane Hamilton, L G Avery, Mr Fennera, E Mitchell, Dr Glenn, G Stevens, C Chase, Mme Kneeland et fils, Mme Brown, Mlle Nichols, H F Sloan, Mr Kelly, W F Stansfield, L Moulins, Mr Ward, Mr et Mme C W Wilmore, Mr Flanders, John Hutchins et demoiselle, Mr et Mme Williams et demoiselle, Mlle North, Mlle Pierson, Mme Hunt, enfant et servante, H Evans, O Grant, Mme Albro et servante, D C Payne, Mme Frila, E Harslub, Charles Logan, F W Bodfish, Mme et Mlle Stuart, Mme Nickerson, H F Babcock, J Drayton, W Glover, E A Pierson, W H Robinson, J F Tucker, Mlle Wiswell, Mme Harris, J W Otis, Mme Hampton, earl Allen, John Farrington, D, D. Redfield, Rev A H McMillan, Mlle Maggie McMillan, Mlle Susie Miller, Rev. Dan Dwight, W H Lippert, 28 à l'entrepont et passagers débarqués à la Havane.

De la Havane.—C Dufour, S Abram, N Vallery, F De Castro, J Fernandez, Jas Mathews, P Addison, L S Cristo, Mme Sur, et Mr Darcy, Mr Taylor, et 11 à l'entrepont.

Les Français au Mexique.

Nous comprenons très bien qu'une certaine partie de la presse de ce continent voie d'un mauvais œil l'établissement des Français au Mexique, et nous ne trouverions nullement extraordinaire une opposition même systématique de la part des journalistes des Etats Unis au nouvel ordre de choses qui vient d'être inauguré dans ce pays, mais ce qui a lieu de nous surprendre c'est la maladresse même des attaques qui sont dirigées contre l'intervention française, attaques dans lesquelles l'odieux n'est dépassé que par le ridicule. Que l'on fasse battre les Français par les armées de Juarez dans des batailles imaginaires, aussitôt démenties qu'annoncées, que l'on fasse reprendre Puebla deux ou trois fois, cela n'a rien que d'innocent, car le public est trop habitué aux fariboles inventées du télégraphe ou des voyageurs *dignes de foi* pour se laisser impressionner par un nouveau canard, éclos de la même source.

Mais c'est ce qui dépasser la licence permise à l'imagination d'un nouvelliste en quête de *sensation* que de représenter les soldats français comme des vandales profanant les églises, volant les vases sacrés et les bijoux des statues de saints, pendant les musicaux aux arbres des routes ou les torturant et violant les femmes?

Il y a quelque temps des journaux de New York jetaient feu et flammes en annonçant, sans élever l'ombre d'un doute sur la nouvelle, que le général Forey avait fait appliquer deux cents coups de fouet à une dame. Voici quelques passages des soi-disant nouvelles de Vera Cruz publiées hier par un journal de cette ville et qui ne le cèdent en rien à l'histoire des coups de fouet.

Un esprit de mécontentement s'est élevé contre les Français dans le parti de l'Eglise, à cause du peu de respect montré par la soldatesque envers les biens de l'Eglise. On a fait des écuries de plusieurs, des églises, on a enlevé les calices sacrés, et on a retiré les bijoux des yeux des statues.

Dans une église (celle de l'Inquisition) on a volé les yeux en diamant de l'image du Christ, et toutes les riches peintures et les reliques les plus sacrées avec le mépris pour les sentiments qui caractérise des bandits infidèles. Ces choses ont eu effet puissant sur l'esprit superstitieux du peuple mexicain qui a toujours montré une détermination extrême pour préserver ses Eglises de toute souillure de la part de voleurs infidèles.

Le colonel Dupin, instrument des rebelles réactionnaires, a levé un bataillon d'environ 150 hommes qui commettent les plus grands outrages—profanent les églises, pillent les maisons, violent les femmes et tuant celles qui ne sont pas en possession d'une fortune ou une position, à moins qu'ils ne possèdent des certificats de protection. Ses opérations sont restreintes à la route entre Soledad et Mexico. En allant d'une ville à l'autre, on peut voir les victimes de ses outrages pendues aux arbres par les membres et par le cou. Beaucoup de gens ont été tués et d'autres torturés.

Ainsi voilà l'armée française, l'armée la moins disciplinée du monde, la plus renommée pour son humanité et sa générosité après le combat, représentée comme une bande de cannibales, comme rivalisant d'horreurs avec les Russes en Pologne! Aussi se garde-t-on bien de nous dire à quelle source sont puisées ces véridiques informations. Mais voici qui est plus fort encore. On sait qu'en France une opposition fort peu éclairée sur l'état réel des choses au Mexique accuse violemment le gouvernement de n'avoir fait son expédition que pour restaurer dans ce pays l'autorité du clergé et lui faire rendre les biens dont il a été dépouillé par le parti de Juarez. Or, voici qu'on accuse l'armée française de dépouiller les églises et de se conduire de telle façon que le clergé n'a d'autre ressource que d'abandonner l'Eglise de Rome et de se jeter dans le giron de l'Eglise grecque, dont comme on sait, le czar de toutes les Russies est le chef suprême et le protecteur. Cette merveilleuse nouvelle est donnée dans les termes que voici:

Plusieurs prêtres dans différentes parties de la République se sont séparés de l'Eglise de Rome et ont demandé des pouvoirs pour officier au nom de l'Eglise catholique grecque de Constantinople. Un prêtre américain est actuellement en route pour Constantinople pour y rencontrer les conservateurs de la Russie au Mexique, patriarche afin de pouvoir [illegible] l'Episcopat. Plusieurs ministres du culte ont fait hautement progresser dans leurs paroisses que plusieurs considéraient la question de l'Eglise grecque ils sont entendus [illegible] [illegible] qu'il prévalut maintenant en Russie.

Voilà une alliance spirituelle d'un nouveau genre, dans laquelle un prêtre américain vient servir à propos d'intermédiaire entre le bon peuple mexicain et l'Eglise grecque qu'on peut plus justement appeler l'Eglise russe. N'y aurait-il pas aussi sous cette petite alliance temporelle pour faire pendant à l'alliance spirituelle?

LE PREMIER PAS.—Tel est le titre modeste sous lequel un jeune écrivain de la Nouvelle Orléans, M. F. Tujague, vient de publier ses premiers essais littéraires. La brochure que nous avons sous les yeux contient quelques nouvelles, une ou deux études de caractère, des récits, épisodes de la guerre d'Amérique, et des poésies diverses. Nous nous ferons un plaisir de consacrer quelques lignes d'analyse à l'œuvre de notre jeune compatriote, dont le talent poétique n'est pas tout à fait inconnu au public orléanais, car plusieurs de ses productions ont déjà été insérées dans la presse locale.

Nous nous contenterons d'annoncer aujourd'hui que la brochure est en vente chez M. S. Reichert, 140, rue Royale, à la librairie Michon et Schweitzer, encoignure Royale et Orléans, et à l'imprimerie de L. E. Marchand, 201 rue de Chartres. Disons en passant que l'impression de cette brochure est d'une remarquable netteté et qu'elle fait honneur à l'établissement typographique de M. Marchand.

Les contrebandes dans le département du Tennessee.

RAPPORT DU COMITÉ DE L'ASSOCIATION DES CHAPELAINS.

Vicksburg, Miss., 19 octobre 1863.

Votre comité, après telle enquête qu'un temps assez court a pu lui permettre de faire, vous soumet les résultats suivants:

Recensement—Nombre des contrebandes.

Il n'y a pas moins de 25,000 nègres fugitifs ou contrebandes sur les bords du Mississippi, d'Helena à Natchez. De ce nombre, 10,000 sont à moins de 12 milles de Vicksburg. On n'y remarque que 500 nègres, tous les autres ayant été enrôlés dans l'armée. Ce sont donc presque en totalité des femmes et des enfants qui pour leur existence dépendent entièrement du gouvernement ou de la charité publique. Les 9,000 qui se trouvent près de Goodrich's Landing, Louisiane, 7,000 ont été employés sur les habitations abandonnées. Les agens cultivateurs du gouvernement leur donnent 10 piastres par mois, y compris 3 piastres de vêtements. Les femmes reçoivent 7 piastres dont 2 en vêtements. Les enfants de 12 à 15 ans reçoivent moitié prix. Des rations sont distribuées à tous.

Les enfants de 12 ans ne sont pas requis de travailler dans les champs. Ils jouissent du privilège des écoles. Les incursions rebelles sur les plantations louées ont détruit en juin dernier les révoltes de beaucoup de plantations et considérablement l'énergie des cabanes ne permet pas de faire espérer de plus forts gages pour le moment. Outre les nègres employés par les agens du gouvernement, il y a beaucoup d'autres qui vaquent de vivre par eux mêmes en travaillant à leur guise.

Recensement—Santé.

Qu'il y ait eu une terrible mortalité chez les affranchis parmi les autres comme parmi les autres, c'est ce que nous avons déjà fait remarquer avec douleur.

Les causes nous paraissent être:

1o—Une trop grande affluence d'individus dans les camps et les loges, sans emploi convenable et sans exercice.

2o—Nourriture malsaine, substitution du pain de blé au pain de maïs; excès dans le manger quelques fois et ensuite privation totale; manque d'habitudes convenables pour les malades.

3o—Changement d'eau.—Les fugitifs, à défaut d'eau de citerne, boivent celle du Mississippi ou l'eau de mauvaises sources. Ajoutons à cela, l'absence de médecins et le défaut de remèdes.

4o—Manque d'abris contre la chaleur et le froid, et manque presque total de vêtements.

Traitement—Emploi.

Plusieurs milliers portent comme soldats, ou sous, gardes et charretiers dans l'armée des Etats Unis. Plusieurs cultivent les plantations du gouvernement, comme nous l'avons déjà dit, ou cultivent pour leur propre compte. [illegible] [illegible]

[right of center columns]

[illegible] qu'il faut que le gouvernement de la charité individuelle les leur fournissent.

Questionnement—Ecoles.

On a commencé à ouvrir des écoles à Memphis, Corinth, Ile No. 10, Helena et Vicksburg. Dans cette dernière ville, les Frères Unis en Jésus-Christ, ont ouvert une école qui compte 185 élèves. Mais dans tous ces établissements on manque de livres.

En conclusion, nous demandons que les agens militaires et civils de notre gouvernement pourvoient aux besoins que nous avons signalés en adressant aux nègres affranchis:

1o. Des vêtements forts et convenables, pardessus et pardessus, aux femmes et aux enfants, y compris des chaussures solides et neuves.

2o. Des tentes pour les abriter contre le froid.

3o. Une nourriture saine et substantielle, distribuée gratis aux malades et infirmes et vendue à ceux qui peuvent acheter.

4o. Des médecins, des prêcheurs, des maîtres d'école et des livres d'enseignement primaire.

J. Coles, chapelain du 31e vol. Ill.
Jeremiah Porter, chap. du 1er Inf. Lég. Ill.
T M. Stevenson, chap. du 78e vol. Ohio.

CHRONIQUE LOCALE.

INCENDIE.—Le feu s'est déclaré hier soir, à 6 heures dans une boulangerie située rue Derbigny près de l'angle de la rue Kerlerec. Les pompiers se sont transportés avec empressement sur le théâtre du sinistre, mais le manque d'eau, joint au vent qui soufflait avec assez de violence, a d'abord paralysé leurs efforts. Ayant mis les puits du voisinage à contribution, ils ont pu enfin circonscrire le foyer de l'incendie et arrêter les progrès des flammes. La boulangerie a été entièrement détruite, ainsi que plusieurs cabines et dépendances situées dans le voisinage. Les bâtiments réduits en cendres étaient tous en bois et de peu de valeur.

FEDERAUX ET UNIONISTES A KNOXVILLE.

Les extraits suivants ont été empruntés par la presse du Nord au Richmond *Dispatch* du 31 octobre.

Le général Burnside et ses officiers ont eu beaucoup d'égards pour les habitants de Knoxville. Le général Hartsuff, commandant du pic, a parlé en termes très flatteurs du général Ewell qu'il avait vu dans un souper à Washington où plusieurs officiers du Sud, partant pour la Confédération, prenaient congé de leurs amis qui restaient dans l'armée fédérale.

Les gens à-peu-dans l'Est Tennessee vont tenir au [illegible]. Le frère [illegible] pas la fibre. Les Unionistes tirent sur les citoyens déloyaux toutes les fois qu'ils en ont la chance, et nombre de Hommes de Morgan, débandés ou traqués, tirent à leur tour sur les Unionistes. Aucun parti ne montre beaucoup de pitié.

Une lettre au *Dispatch* parle aussi de l'Etat des choses dans l'Est Tennessee.

W. S. Brownlow et Horace Maynard se sont tous deux rendus à Knoxville et ont prononcé devant la population des discours caractéristiques. Ils soutiennent leurs familles, car ils s'imaginent que l'occupation de l'Est-Tennessee sera permanente. La Fièvreté de Brownlow est épouvantable. La violence qu'il a montrée depuis son arrivée ne éclipse toutes les incartades de son passé.

Brownlow se regarde évidemment comme maître de la situation et il compte faire le pèlerinage dans l'Est-Tennessee. Il a dit qu'il n'avait pas d'apologie à faire pour les actes et le promulgation de M. Lincoln et que le président n'était pas encore allé assez loin de moitié. Quant à lui, il était non seulement en faveur de l'affranchissement de tous les nègres dans le Sud, mais il libérerait encore, s'il pouvait, toutes les bêtes féroces sur la population de cette région. «Les serpents à sonnettes et tous les reptiles, s'écrit-il écrivant avec rage, devraient être poussés vers les habitations du Sud, jusqu'à l'extinction de la rébellion. Il faudrait qu'ils pussent distiller un poison plus mortel et qu'ils fussent recherchés dans toutes les montagnes pour l'invasion des Etats du Sud.»

En présence des hommes et des femmes qui se pressaient dans la rue il dit que l'hon. John H. Crozier était un petit-fils du.... et quant aux Revs MM. Martin, Harrison et autres membres rebelles du clergé, s'il était le général Burnside, il les attacherait ensemble par le cou avec une seule chaîne et les plongerait dans les plus sombres cavernes de l'enfer.

On nous assure que ce discours de Brownlow a dépassé en obscénité et en blasphèmes tout ce qui était tombé jusqu'ici de ses lèvres vénéneuses. Il l'a terminé en disant que son journal était la seule publication religieuse dans le Sud.

Le discours d'Horace Maynard n'a pas été moins violent que celui de Brownlow. Il a dénoncé plus particulièrement M. Gilmer et d'autres citoyens et aussi des femmes.

Après ces discours, le colonel Pryor, un des vieux habitants de Knoxville, qui était au club d'arrestation, voulut faire une visite à Brownlow afin d'obtenir sa mise en liberté par l'intercession du ministre. Le colonel Pryor, qui est âgé de 65 ans, fut conduit de la prison par un garde dans la maison de Brownlow. Pendant une longue série d'années, ils avaient été amis intimes. Quand le vieillard se trouva en sa présence, Brownlow, s'emportant comme un énergumène, lui tira un pistolet et déclara qu'il ferait feu sur tout coquin de rebelle qui viendrait lui demander une faveur. Le garde fut obligé de s'interposer pour sauver la vie de Pryor et il le ramena en prison.

A. L. Maxwell, le grand constructeur de ponts de chemins de fer dans le Sud, a été arrêté et mis sous garde. Il doit se rapporter à Burnside tous les matins. Le Dr William Baker, George Maury et M. Moulding sont les seuls citoyens qui, regardés comme confédérés, n'aient pas prêté le serment d'allégeance.

LE PROCHAIN CONGRES.

Voici comment un journal radical, le St-Louis *Democrat*, établit la composition du prochain Congrès:

Le résultat de l'élection dans le Maryland est une victoire émancipationiste décisive. Quatre des membres élus au Congrès sont des émancipationistes radicaux. Voici les derniers chiffres du nouveau Congrès.

Démocrates partisans de la paix,	74
Membres du Kentucky,	9
Blair, du Missouri,	1
Virginie, membres douteux,	3
Total......	87
Ajoutons à cela un membre du Maryland,	1
Total de l'opposition......	88
Membres du parti de l'administration,	90
E us depuis dans le Maryland,	4
Elus de la Virginie occidentale,	3
Total......	97

Ceci donne à l'administration une majorité petite de neuf voix, sans compter aucun des membres du Kentucky ni aucun de ceux qui ne sont pas connus comme devant entrer positivement dans les cadres de l'administration. L'état du Delaware élit un membre mardi prochain, et ce sera un partisan de l'administration. Ceci portera la majorité à dix. Deux, peut-être trois ou quatre des représentants du Kentucky voteront, on le croit, pour le candidat de l'administration pour la présidence, et ils voteront tous pour une vigoureuse poursuite de la guerre, comme feront aussi beaucoup de ceux qui sont classés comme démocrates. Le Congrès est tout à fait assuré.

LETTRES JAPONAISES.

On se souvient des ambassadeurs japonais qui, l'an dernier, visitèrent la France et l'Angleterre. On n'a pas oublié avec quelle curieuse attention ces personnages impassibles, mais observant, [illegible] sans laisser échapper aucun indice du spectacle tout nouveau qui s'offrait à leurs regards, on a remarqué surtout avec quelle avidité ils écoutaient les explications que leur traduisait l'interprète et qu'ils s'empressaient de fixer par des notes sur leur calepin. De retour dans leur patrie, ils se sont empressés de coordonner ces notes, qui viennent d'être imprimées à Yeddo. Elles forment ce que nous appellerons les impressions de voyage de l'ambassade japonaise. Un Français, qui a longtemps résidé à Yoko Kama, a eu la bonne fortune d'avoir le livre sous les yeux; il en a immédiatement traduit, pour nous l'adresser, l'introduction. Nous la reproduisons textuellement persuadé qu'on la lira avec intérêt; elle révèle toute la pénétration et la finesse d'observation dont sont doués ces personnages de l'extrême Orient. Voici cette introduction.

Relation du voyage des commissaires japonais en Europe, publiée à Jeddo, le 28 mai 1863. A la librairie Fou yah.

INTRODUCTION.

Les peuples de l'Occident se ressemblent tous ou à peu près. Tous s'habillent de la même manière, mangent avec les mêmes rites, etc. Ils diffèrent un peu par la couleur plus ou moins foncée de leur teint, par des cheveux plus ou moins noirs, blonds, roux ou rouges.

Leurs armes sont les mêmes. Les Français paraissent les mieux plus que leurs voisins. On dit aussi qu'ils sont les plus agiles pour les manier. En effet, les mouvements du soldat français paraissent plus vifs et plus adroits que les mouvements des soldats des autres peuples. Leurs sabres sont bien inférieurs aux nôtres, mais ne paraissent pas y attacher une grande importance. Ils préfèrent les armes à feu. Nous n'avons jamais vu d'exercice au sabre ou à la lance. Pour y suppléer, ils attachent une espèce de sabre au bout du fusil et s'en servent comme nous nous servirons de la lance.

Leurs rites ou cérémonies paraissent bien légers. Cependant il serait difficile de dire qu'il n'en ont point. Mais ce qu'il y a de frappant chez eux, c'est que les rites sont à peu près les mêmes pour un haut personnage et pour un homme ordinaire. On prend son chapeau à la main, on fait un léger signe de tête (tel est le salut pour tous. Il semblerait qu'il y a peu de respect ou de distinction entre les classes. Ainsi, dans notre audience avec l'empereur de France et les autres souverains, leurs Majestés n'étaient séparées de nous par aucun voile. La compagnie du souverain était même sans voiles, ses conseillers, assis sur un siège aussi élevé que celui du souverain. Cependant les grands seigneurs mangent bien peu en France, même trop quelquefois, surtout dans les dîners, où pour leur plaire il fallait manger et boire même au delà des rites.

Quant aux autres hommes, ils étaient moins polis. Le plus grand nombre d'entre eux ne mous nous regardait, nous touchait, et se permettait de faire sur nous des remarques que nous aurions pu entendre, et ils ne se cachaient pas qu'ils avaient l'air de nous trouver très risibles.

Parmi les femmes, il y en a de très belles, par exemple, l'impératrice. Elles sont en général moins belles qu'en Amérique. Leur teint est quelquefois plus haut que celui de l'homme. Elles marchent comme un homme, font de grands pas, elles regardent les hommes en face, rient beaucoup, quelquefois très fort. Pour se faire paraître plus grandes, elles font relever leurs cheveux au-dessus de leur tête.

Les femmes, même honnêtes, dansent beaucoup. Elles s'accrochent au bras des hommes, et il y a des jours où tous les hommes se promènent avec une femme accrochée à leur bras. Est-ce bien leurs propres femmes!...... Nous le pensons.—En général, les femmes jouissent d'une très grande liberté. Celles qui sont bonnes ont le même costume que celles qui ne le sont pas.

Ce que nous disons de la femme française s'applique à toutes les Européennes. Celles ci, à l'exception de la Hollandaise, sont inférieures à la femme française. Nous ne parlons pas de leur costume. Il est impossible de le comprendre. Le soir, il n'est pas toujours décent.

L'homme est laid et ne se pare pas ou rude. Cependant les hommes gens comme les hommes de la basse classe se portent pas d'armes. Mais l'homme Sonnant porte sur lui les marques de son rang.

Il paraît que tout le monde, même les hommes des gens, valides des cafés. Les grands officiers vont même au théâtre, pour lequel ils ont une grande passion. Nous avons regretté plus d'une fois les [illegible] [illegible]

dit. Presque tout le monde est armé de lorgnettes qui, étaient souvent dirigées contre nous, par distraction sans doute.

Les marchands sont fiers et ne nous saluaient que médiocrement. Ils n'aiment pas qu'on dérange trop les articles de leurs magasins. Ils comptaient sans doute nous vendre beaucoup de choses—Nous avons pu voir que les artisans et les artistes utiles sont, comme chez nous, mieux respectés que les simples marchands.

Il n'y a pas de pauvres à Paris; ou peut-être par orgueil, la police leur défendait-elle de se montrer devant nous. Ceci serait d'autant plus probable que souvent les Français nous demandaient comment nous trouvions ceci, cela. On voyait sans doute que nous n'admirions pas assez.

Les aliments sont presque les mêmes que chez nous. Cependant on mange peu de riz, peu de poisson, mais en revanche on mange beaucoup de viande, de pâtisserie......

Nous avons été bien dégoûtés, à Paris et ailleurs, de voir le bœuf et le mouton encore saignants exposés dans les magasins les plus pa... [illegible]—Manger de bœuf est convenable aussi salutaire, mais pourquoi l'exposer à la montrer à tout le monde? N'est-ce pas engager à manger un animal si utile? C'était bien choquant pour plusieurs d'entre nous.

Cependant la cuisine des Français est bonne et leur vin excellent. Le vin est ce qu'ils ont de mieux. Si on le cède on rien à faire avec [illegible] pour du vin de fermenté.]

L'habillement des hommes paraît tout à fait ridicule et serré. Cependant il doit être commode et économique.

Dans Paris comme à Londres, tout le monde marche très vite, comme chez nous pour les messagers.

Les maisons sont si hautes, qu'elles doivent tomber au premier tremblement de terre. Cependant elles pourraient être à l'épreuve contre le feu.

Nous parlerons des choses merveilleuses que nous avons vues à mesure que nous les visiterons. (Patrie.)

Articles de modes.—M. Daniel Gorren, No 77 rue des Magasins, a un magnifique choix de nouveautés et d'articles de modes qui s'enrichit à chaque arrivage du Nord. M. Gorren vendait un arrivage assez complet qui est à l'attention des modistes et du commerce de détail. Ses prix sont très modérés.

Champagne Ch. Farre.—Nous appelons l'attention des amateurs de champagne sur l'annonce relative à cette marque fameuse. On y trouvera les maisons chez lesquelles on peut se procurer ce Champagne Ch. Farre.

Revenu intérieur des Etats Unis.—Nous appelons l'attention des parties intéressées sur une annonce importante que publie dans l'Abeille M. George S. Denison collecteur du revenu intérieur des Etats Unis. Il s'agit du paiement des licences dans une partie désignée de la ville.

Décédé hier matin, à 5 heures, JEAN B. LAROUY, âgé de 50 ans, natif de France. Les amis et connaissances de sa famille sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à 10 heures a. m. Le corps est exposé à la dernière résidence du défunt, à Greenville.

Décédé hier à 11 heures A. M., à l'âge de 13 mois, OCTAVE, fils de JULES et d'OCTAVIE DU GARDIN ST. ALEXANDRE. Les amis et connaissances de sa famille sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Le convoi partira de la résidence de son père, rue des Grands-Hommes, entre St-Ferdinand et Presse à Coton.

ATTENTION.

Mr R. T. Montgomery, encanteur, vend lundi, 23 du courant, à 10 heures au débarquement de la barque "Ibis", en face de la rue des Ursulines. La vente est sans réserve.

Vente continue—Nous rappelons aux marchands et aux amateurs qu'aujourd'hui à 10 heures du matin continuera la vente de BEAUX MEUBLES en bois de rose, acajou et noyer, provenant de la maison Grosjean et Raymond, au coin des rues Royale et Bienville. Cette vente, comme celles qui lui succéderont, sera faite sans réserve, pour cause de liquidation de société. F. Fernandez, encanteur, adjugerent une plus ample liste [illegible] Voir aux ventes à l'encan.

Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan de café et de sucre qui aura lieu ce matin, 23 courant, à 10 heures et demie, au magasin No 95, rue Bienville, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur—Voir aux annonces.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans

EXPEDIES SAMEDI.

Barque Kleber, Lincoln, Havane.
Steamboat Ben Franklin, Cenant, Baton Rouge.
Steamboat J H Russell, Russell, Baton Rouge.
Steamboat New Orleans, Ayoder, Baton Rouge.
Steamboat Jennie Rogers, McQuaid, Bayou Sara.
Steamboat Fawn, Greathouse, Fort Jackson.

ARRIVES SAMEDI.

Goélette Agnès, Hannan, Matamoros.
Steamboat Tigress, Sharp, Baton Rouge.
Steamboat Magnolia, Fraser, de la Côte.
Steamship transport des E U Hussar, Allen, Santiago.
Bateau Mary Kearns, Donaldsonville.
Bateau Anna, de la Côte.

ARRIVES HIER.

Steamship de la malle des E U Evening Star, Bell, New-York, via la Havane.
Steamboat Belle Creole, Whitmore, Baton Rouge.
Steamboat Iberville, Wing, Donaldsonville.
Steamship transport des E U St. Mary, Barstow, Berwick Bay.
Steamer Gertrude, Amelie, Gaines Landing.

Navires en Rivière.

Goélette anglaise Hinds, Vera Cruz.
Goélette mexicaine Hermitage, Matamoros.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 23 novembre 1863.

Arrivés depuis samedi, 237 beufs, Veaux, 89 bœufs, 97 vaches. A vendre, 681 bœufs, 25 veaux et 87 vaches.

[illegible market price list]

Société française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Assemblée Générale et élections des officiers.

Les membres composant la Société sont prévenus qu'une assemblée générale et l'élection des officiers auront lieu DIMANCHE 29 novembre, à 4 heures du soir, à l'Hospice de la Société rue Bourbon.

Les membres sont priés d'être ponctuels. Par ordre du Vice-Président, O. ROUX, Secrétaire, protem. Nlle-Orléans, le 21 novembre 1863.

DIVERS. DIVERS.

500 Onces d'Opium et 100 onces Morphine; 16 barils bicarbonate de Soude; 20 barils poivre; 30 barils Poivre noir, moulu; 10 " Canne de Guayaquil; 10 " Sel de Glauber; 25 caisses Parfums de toute sorte; 20 paquets Fil de fer, diverses dimensions; 285 bal. de Toile d'emballage; 6 barils Rotin de Cochinchine, assortis; 5 futailles vieux Rhum de Ste Croix; 20 barils Sucre en poudre Nos 1 et 2; 10 " do en morceaux, Paragon; 10 " do do New York; 15 tierçons Jambons passés au sucre, &c. A vendre à l'amiable par BERNARD TURPIN, No 93, Vieille-Levée.

Quartier Général, département du Golfe,

Nlle-Orléans, 21 novembre 1863.

ORDRES GENERAUX No —.

(EXTRAIT.)

COMME il est venu à la connaissance du Quartier Général que certaines personnes irréfléchies, dans le commerce de cette ville, ont déployé le drapeau des Etats-Unis sur leurs magasins, en y attachant des annonces de leurs marchandises;

Le maréchal prévôt général du département est chargé de veiller à ce que cela cesse immédiatement.

Le drapeau est l'emblème de la puissance et de la gloire de la nation et ne doit être dégradé par aucun individu dans les limites de ce département militaire.

Par ordre du major-général BANKS. J. Schuyler Crosby, faisant fonctions d'adjudant général assistant.

AVIS.

LES BONS suivants ont été volés dans notre bureau.

Vingt bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, numéros 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2010, 2011, 2012, 2013, 2449, 2450, 2451, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460 du 1er juillet 1851. Chaque bon est de mille piastres ($1000), échéant dans quarante ans, portant 6 pour cent d'intérêt payable semi-annuellement, d'après les coupons qui y sont attachés. Le public est prié de ne pas négocier ces bons. WARNEKEN & CO. Nlle-Orléans, 21 novembre 1863.

PLUS DE DISTANCE

DIVINATION! PREDICTION!

PAR MADAME ADAH,

Cartomancienne parisienne et élève de Mlle Lenormand. Heures de consultation, de 10 heures du matin à 5 heures de l'après midi. Rue St. Louis, No 93.

A LOUER.

Une grande maison en briques, à trois étages, au coin S. O. des rues Rempart et Dumaine, convenable pour une grande famille ou une pension. S'adresser au No 121 de la rue de Chartres.

A VENDRE.

GROCERIES. Le stock d'une grocerie située dans la rue des Ursulines, suite les vieux Ursulines. Vieille Levée, No 17. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

UN jeune Français ayant été élevé dans un des meilleurs collèges de France et capable d'enseigner quelque branche, désire trouver de l'emploi dans un institut ou institution comme professeur. Il peut donner les meilleures recommandations. S'adresser par lettre au bureau de ce journal.

DEMANDE DE BARBIER.

ON demande un emploi constant et un bon ouvrier barbier. S'adresser immédiatement au No 85 rue Royale, entre Bienville et Conti.

CHIEN PERDU.

PERDU, dans le courant de la semaine dans le Troisième District, un chien noir les quatre pattes et le museau jaune répondant au nom de TANY. La personne qui le ramènera dans la rue Histoire, No 34, recevra une récompense libérale.

TRANSFERT DE MAGASIN.

M. E. NIPPOLEUS a transféré son magasin de vins et liqueurs au No 41 rue Vieille Levée. Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1863.

E. BORDELOIS,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE,

IMPORTATEUR DE VINS, LIQUEURS, &c

41 ...... Vieille-Levée...... 41

NOUVELLE ORLEANS.

DIVERS.

30 BARRIQUES VIN ROUGE MEDOC; 15 Pontacq; 14 Saint Julien; 100 1861; 50 Bordeaux; 20 [illegible]; 25 [illegible]; Vin blanc; 25 caisses [illegible]; 10 paniers vin rouge St. Julien; 10 quarts cognac Sutton 1851; 10 caisses Bitters; 10 barils whiskey—A vendre par E. BORDELOIS, 41 Vieille Levée.

A vendre par H. MESSER, No 3, rue Tchoupitoulas.

200 CAISSES chandelles de suif pressé, 20 caisses café de Rio, 10 barils sucre en poudre, [illegible] Austin—huile de charbon, chandelles de stéarine, Potasse, pétrole, &c.

Almanach pour 1864

A VENDRE

A LA LIBRAIRIE

MICHON & SCHWEITZER,

166—RUE ROYALE—166

The City Bank of New Orleans,

BANQUE DE DEPOTS,

Rue du Camp, No 23, coin Commune.

TRAITE Banque fédérale et vend le Change de New York, de la Banque pour les Etats Unis, Traites et Cie Américaines, &c. [illegible] W. S. MOUNT, Caissier.

BROTT & DAVIS,

22 ...... RUE GRAVIER 22

COIN TCHOUPITOULAS.

REÇU par le steamer GEO. WASHINGTON, et attendu par le PARKERSBURG et l'EVENING STAR.

Nous appelons l'attention du commerce sur nos factures de MARCHANDISES SECHES DE CHOIX, de FANTAISIE et de FOND, qui ont été choisies avec le plus grand soin pour ce marché et conviennent parfaitement pour le commerce de gros.

EN FLANELLES, doux avoir de grises, bleues et rouges croisées; Opéra unies et imprimées, Magentas imprimées, flanelles blanches de différentes qualités.

Quilts blancs et longs

COUTIL et matelas SERVIETTES

DRAPS Coutil Huckaback.

SATINETS unis et imprimés, et Casimirs de fantaisie.

GINGHAMS à tabliers,

DENIMS et COTONNADES,

KERSEYS épais, unis et imprimés,

GINGHAMS de divers genres,

Nouveaux modèles d'INDIENNES, fantaisie de Bonnett,

MOUCHOIRS BATISTE FIL à bords unis et en couleurs,

50 douzaines CHEMISES de laine,

COURTEPOINTES plaque 12/4,

COTONS blancs 1/4 et 1/4 pour chemises,

TOILES blanches d'Irlande, &c.

Ces marchandises seront ouvertes pour l'examen vers MERCREDI prochain et les prix seront des plus bas.

BROTT & DAVIS,

Rue Gravier, No 22, coin Tchoupitoulas

CHALES—CHALES CHALES

Devant arriver par le Parkersburg, un magnifique assortiment de CHALES pour dames et demoiselles, des styles suivants

PREMIERE et ELLA—longs et carrés

Aussi—CACHEMIRES à tissus et Bleu noire

Que nous offrirons aux plus bas prix possibles

BROTT & DAVIS,

22 rue Gravier, encoignure Tchoupitoulas.

ETOFFES A HABILLEMENTS.

Nous ouvrirons et nous avons déjà prêts à être examinés MERCREDI prochain, 11 du courant

ALPACAS, de fantaisie et noirs,

DRAPS DE CANTON,

LYONAISE,

POPELINES,

CACHEMIRES, à carreaux

MOHAIR de fantaisie,

SOIERIES noires et fantaisie

POULT DE CHEVRE,

TAFFETAS à petits carreaux

POULT DE SOIE.

Ainsi qu'une variété de riches articles français, en

INDIENNES,

BATISTE,

BRILLANTÉS,

JACONATS,

TOILES imprimées,

et GUINGHAMS français.

Parmi les articles de notre stock, on trouvera également une variété choisie de

Etoffes de deuil.

BOMBAZINES noirs,

CORDS ET REPS VICTORIA,

BRILLANTÉS noirs, unis,

SOIERIES demi-deuil,

MOUSSELINES de laine,

MOHAIRS,

&c. &c. &c. &c. &c.

Nous offrons ce magnifique stock de marchandises qui ont été choisies avec un soin particulier par un acheteur très-expert, aux prix de New York, y compris le transport.

BROTT & DAVIS, 22, rue Gravier, encoig. Tchoupitoulas.

Revenu intérieur des Etats-Unis.

BUREAU DU PERCEPTEUR,—DISTRICT DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Nlle-Orléans, 9 octobre 1863.

LICENCES.—AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Les personnes intéressées sont prévenues que cette partie de la "Liste Annuelle" comprenant la partie de la ville de la Nouvelle Orléans comprise entre le côté nord du Felicity Road, la ligne supérieure de la ville, la Bourse et les derrières de la ville, et la partie comprise entre le côté nord de la rue St-Louis, la ligne inférieure de la ville, le fleuve et le Bayou St. Jean et Pontchartrain, a été reçue de l'Assesseur des Etats-Unis; que les taxes de licences pour ladite district seront dues et devront être payées à ce bureau le 19 du courant, et aux payées au bureau, conformément à la loi du revenu des Etats-Unis. Quiconque négligera de payer le dit impôt, spécial, sera condamné à payer 10 pour cent de plus sur le montant. Le lot sera sévèrement qui conque fait un commerce sans prendre la licence que ce commerce exige. L'amende sera toujours rigoureusement infligée.

Le Bureau est ouvert de huit heures du matin à trois heures et demie de l'après-midi.

GEORGE S. DENISON, Percepteur.

AVIS.

TOUTES les procurations données par nous, sont par le présent révoquées. WARNEKEN & Co.

1000 barils farine,

FARINE de choix de St. Louis, extra et superfine, en débarquement et en magasin. A vendre par S. P. ETHELL & CO. Rue Poydras, Nos 32 et 34.

Certificats de Terre militaires

Achetés par M. JUDSON, coin Canal et Camp.

Au public.

EN ma qualité de voyageur et de représentant et de fondé de pouvoirs de la maison MENIER, de Paris, je crois de mon devoir de porter à la connaissance du public de la Nouvelle-Orléans, qu'il se trouve actuellement en vente dans les magasins de détail de cette ville, du chocolat dit Menier qui je déclare contrefait et falsifié, au point que le public ne devra en aucune façon s'en fier aux marques de fabrique. EUGENE LESTAVARD.

DIVERS. DIVERS.

PORC MESS—200 barils, FARINE extra—100 barils, JAMBONS passés au sucre, marque Stagg, 25 tierçons SAINDOUX—30 tierçons, HUILE DE GRAISSE—25 barils, BŒUF POUR FAMILLES—10 demi barils, PIG PORK—10 demi barils. Venant d'être débarqués et à vendre par JOHN GEAGE, Bank Place, No 4.

EXTRAIT DE CAFE

A $4.50 LA GROSSE, Fabriqué par

CH. LIENHARD,

No. 261 RUE DU CAMP, En face du marché Magasin.

Dépôt chez B. RIEDI & Co, No. 91 Rue Vieille-Levée.

VETEMENS D'ENFANS.

AU PRIX COUTANT!

Les familles trouveront chez le soussigné un choix varié de VETEMENS et ARTICLES DE TOILETTE POUR JEUNES GENS, JEUNES GARÇONS ET ENFANS, à TRES BAS PRIX.

A vendre par L. W. LYONS, Coin St-Charles et Commune.

VETEMENS! VETEMENS!

IL VIENT D'ETRE REÇU

UN ASSORTIMENT VARIE

—DE—

VETEMENS D'AUTOMNE ET D'HIVER,

DANS LE DERNIER GENRE,

Faits des meilleures étoffes et de la manière la plus solide,

Ainsi qu'un nouveau stock complet de

Chemises et articles de toilette.

A vendre aux plus bas prix du marché.

N. B.—Vêtements faits sur commande, dans le dernier genre, avec promptitude et soin.

L. W. LYONS, 22, 18 et 20, rue St-Charles, coin Commune.

Avis aux Amateurs de Sellerie.

A LA SELLE ANGLAISE,

—TRANSFERT DE MAGASIN—

LE MAGASIN DE SELLERIE, Anciennement situé aux Nos. 191 et 193, RUE ROYALE, a été transféré aux Nos. 24 rue St-CHARLES.

Attendu par les premiers arrivages, un assortiment de SELLES, HARNAIS, COUVERTURES D'HIVER, FOUETS, CRAVACHES, MORS DANIEL, EPERONS à VIS et autres, &c. Le tout à des prix modérés.

CHAMPAGNE

de la veuve Clicquot Ponsardin et de Piper Heidsieck & Co.

VENANT D'ETRE REÇU et à vendre à l'Agence rue Tchoupitoulas, No 18, 20 paniers CHAMPAGNE de la veuve Clicquot Ponsardin en pintes et demi bouteilles. 30 paniers VERITABLE CHAMPAGNE Piper Heidsieck & Co. en pintes et demi bouteilles. FLEXIBILITE GARANTIE PAR LE SOUSSIGNE. 25 caisses champagne, [illegible]. S. E. CASTANEDE, rue Tchoupitoulas No 18.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, rue du Camp, No 51,

Nlle-Orléans, 11 novembre 1863.

AVIS est donné conformément à l'article de notre Constitution que l'élection annuelle de douze directeurs, pour servir pendant l'année, à partir du premier lundi de février prochain, aura lieu au bureau de cette Compagnie, lundi 7 décembre prochain, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi. JAS EDWARDS, Secrétaire.

A LOUER.

UNE TERRE située dans le Troisième District de la paroisse entre les Champs-Elysées, les rues Chalmette et Tricou, avec une maison en bois et des dépendances. [illegible] S'adresser à E. A. FOULIE, 21 rue Bourbon.

FOURNIER.

[illegible]

[illegible] DE CHOIX, à [illegible]

[illegible]

SPECTACLES.

Théâtre des Variétés.

Rue Gravier

Lundi, 23 novembre,

La dernière représentation de la fameuse comédie OUR AMERICAN COUSIN, avec toute la mise en scène primitive, et les principaux artistes.

Académie de Musique.

Lundi soir, 23 novembre.

APPARITIONS D'ESPRITS—Représentation de la tragédie de RICHARD III, dans laquelle apparaîtront les spectres de Henri VI, de lady Anne, du Prince Edward et du Du d'York.

Le bouffon de M. Havens aura lieu mardi.

Tous les samedis, il y aura représentation à midi.

Pour la Havane et New York.

Partant Samedi, 28 Novembre, à 8 heures A. M.

POUR NEW YORK VIA LA HAVANE.—Le steamship neuf, élégant et du meilleur, EVENING STAR, Wm. R. Bell, partira de son wharf en face de la Place Jackson. Pour fret ou passage, ayant de beaux appartements, s'adresser à ELLIOT & McKEEVER, Rue Natchez, No 25.

Devant partir JEUDI, 26 Novembre, 5 P. M.

POUR NEW YORK—Directement.

Le navire à vapeur LOCUST POINT, capitaine Hoffman, partira de son wharf au pied de la rue Toulouse à l'heure ci-dessus. Pour fret ou passage, faire la [illegible] s'adresser à A. MOULTON, 71 rue Natchez.

POUR NEW YORK, directement.—Devant partir LUNDI 23 novembre, à 5 heures P. M., le navire à vapeur PARKERSBURG, commandant Spencer, partira de son wharf au bout de la rue Toulouse. Il part au contrat et prendra les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage dans la chambre ou à l'entrepont, s'adresser à A. MOULTON, 71 rue Natchez.

POUR BATON ROUGE.

Le magnifique paquebot régulier MATTIE, capitaine L. L. Sellers, et L. Boudreaux, commis, partira de la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge et tous les ports intermédiaires tous les DIMANCHES, à 5 heures du matin, et tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. Il partira de Baton Rouge tous les LUNDIS, à 4 heures A. M., et tous les JEUDIS, à 10 heures A. M.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités avant de s'embarquer ou d'expédier du fret à bord. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. M. HALL, au coin des rues Canal et Tchoupitoulas.

Pour la Côte, au-dessous de la ville

DEUX FOIS PAR SEMAINE.

Le beau bateau à vapeur FAWN, capitaine W. S. Greathouse, commis, L. Bayly, part de la Nlle-Orléans pour le Fort Jackson et tous les ports intermédiaires, tous les DIMANCHES, à 8 heures du matin; part de la Nlle-Orléans pour la Pointe à la Hache et tous les points intermédiaires tous les MERCREDIS, à midi.

Retour les LUNDIS et les JEUDIS.

Les passagers et les expéditeurs devront se pourvoir de passeports et de permis des autorités.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN L. FITCH, encoignure Magasins et Vieille-Levée, au premier, ou à A. D. SALVANT, No 163, rue de la Vieille Levée.

Le steamer BEN FRANKLIN de la malle de la Nouvelle-Orléans, capitaine Henry Conant, partira à l'avenir tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. et les DIMANCHES à 8 heures A. M., pour Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et les débarcadères intermédiaires.

A son retour, il quittera Baton Rouge les JEUDIS à 8 heures P. M. et les LUNDIS à midi, ponctuellement.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités.

J. M. Hall se trouvera tous les jours sur la Levée, au pied de la rue Bienville, pour recevoir le fret.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à JOHN A. STEVENSON, Agent, No 63, rue Front Levée.

POUR LE HAVRE.—Départ du 25 au 30 novembre.—Pour compléter son chargement le navire français ANITA, de première classe, prendra plusieurs centaines de balles de coton, &c. Les passagers sont priés de se faire inscrire. S'adresser pour les conditions chez OSCAR BERCIER & CO., No 17 rue St. Louis.

POUR TAMPICO.—La fine goélette grée latine anglaise OLD FOX, capitaine Harrison, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira pour le dit port, sous peu de jours. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à S. FERNANDEZ & CO., 125 Vieille Levée.

POUR MATAMOROS.

La goélette mexicaine JOVEN MARIA, capitaine Juan Encarnacion, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à S. FERNANDEZ & Co., No 125, Vieille Levée.

GOELETTE DE LA COTE.—Le soussigné, propriétaire et agent, offre ses services aux commerçants, aux planteurs et au public en général, pour le transport de toute espèce de fret, du long de la Côte à la ville et de la ville à la côte. Le taux de l'assurance est le même que par les bateaux à vapeur. S. POLVERINI, Agent, Rue Front Levée, No 3, entre les rues Douane et Bienville.

Première Banque Nationale de la Nlle-Orléans.

LE capital de cette Banque ($500,000) ayant été souscrit, les actionnaires sont requis de payer 30 pour cent sur leurs souscriptions, à M. Thos. J. Durant, trésorier, rue Carondelet, No 16 et de signer les articles de société pardevant M. Walter H. Peters, notaire public, rue Gravier, No 100, mercredi, 25 du courant, ou avant cette époque. RUFUS K. HOWELL, chairman. ODE A. FOSTER, secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 16 novembre 1863.

LA société existant en cette ville sous le nom de LAUVE & LESLANC est dissoute à partir de ce jour, par suite de la mort de M. Omer Lauve.

Le liquidateur [illegible] réclame de commerce ne sera employé par le soussigné qu'aux fins de liquidation.

Le soussigné reste chargé du règlement des affaires de l'ancienne société et accorde au [illegible] à ses amis, qu'il continue les affaires de commission en son propre nom. A. LESLANC, office, No 17, rue Toulouse entre Chartres et Levée.

Charbon anthracite.

En débarquement du Minnesota, [illegible] charbon anthracite, de la grosseur d'un œuf, à vendre au plus bas prix du marché. Entrepôt 177, Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti.

AVIS IMPORTANT.

C. MARMU,

60, rue Royale, entre Bienville et Conti,

A l'honneur d'informer le public en général qu'il fait les CARTES DE VISITE à $3 le jeu, et $3 le demi-douzaine.

Supérieures à celles de tout autre artiste de cette ville.

La Compagnie Express d'Adams,

RUE DES MAGASINS, No 5,

SE charge de l'expédition de petits paquets et de paquets de valeur, de marchandises, d'échantillons et de billets de Banque, par chaque steamer de la malle, pour toutes les parties des Etats-Unis, par la voie de New York.

Elle expédie également des marchandises par le haut du fleuve, toute fois par malles, par des messagers spéciaux, pour toutes les parties de l'Ouest et du Nord-Ouest, par la voie de Cairo et de Memphis.

On vient chercher et on livre à la Nlle-Orléans, sans frais extra, les articles qui doivent être envoyés par l'Express.

Tous les paquets expédiés par la voie de Cairo et de Memphis, doivent être accompagnés de permis de la Douane.

Pour les détails, les prix, etc., s'adresser à A. E. BLAKE, Agent.

AVIS.

MES AMIS et ma nombreuse clientèle sont prévenus que, comme par le passé, ma maison continue à se charger de faire tout ce qui concerne sa partie en ameublement, &c.

Attendant prochainement un bon assortiment de MARCHANDISES de saison, je rappelle au public en général que je vais être plus que jamais en mesure de le satisfaire à mes prix défiant toute concurrence. F. MAILLARD, No 62 rue Royale.

PENSION BOURGEOISE.

THEODORE DANFLOUS informe ses amis et connaissances qu'il continuera l'établissement et avantageusement connu No 158 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse. Il prendra des pensionnaires au mois, par la table et le logement, à des prix très modérés. Il prévient MM. les voyageurs et les habitants n'ayant que quelques jours à passer en ville, qu'ils trouveront toujours chez lui des chambres confortables à leur disposition et une table parfaitement servie à des conditions raisonnables.

Madame Danflous, ayant pris la direction spéciale de la maison, portera toute son attention au service, et tous ses soins pour la commode satisfaction de sa clientèle; désirant faire de sa maison l'égal des meilleurs établissements de ce genre.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 4 novembre 1863.

AVIS est donné que conformément à l'article 12 de la Charte de cette Compagnie, une assemblée générale des porteurs de scrip aura lieu, à ce bureau, rue du Canal, No 121, LUNDI, 7 décembre 1863, à midi. J. W. HINCKS, secrétaire.

Banque d'Amérique.

Nlle Orléans, 13 novembre 1863.

L'ELECTION annuelle de treize directeurs de cette Banque aura lieu, au local de la Banque, Mercredi, 2 décembre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. AM. FORTIER, Caissier.

LE Dr. E. BOULIN

A TRANSFERE son domicile du No. 74 au No. 77, vis-à-vis, rue des Remparts.

Meubles de seconde main et réparations.

51...... Rue d'Orléans ...... 51.

CHARLES MOREL,

Depuis les 12 dernières années contre-maître de feu M. F. MALLARD,

A l'honneur d'informer le public qu'il vient d'acheter la magasin de meubles de M. Vanuf, rue d'Orléans, 51, où l'on trouvera un assortiment complet de meubles de seconde main à bon marché.

Il entreprend aussi la réparation et le vernissage de toutes sortes de meubles, ainsi que la pose des tapis, tentes, rideaux, portes, stores, tableaux, &c.

Déménagement de meubles, transport et pose de glaces de toutes dimensions; emballage de meubles, glaces, pianos, porcelaines, &c. Matelas élastiques et autres faits sur commande. Le tout garanti bien fait et à des prix très modérés. C. MOREL, 51 rue d'Orléans.

Tabac du Connecticut.

47 CAISSES pour TRIPES et CAPES. En débarquement et en magasin, à vendre par E. TROISGROS, No 12, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

Entrepot de Tapis,

No. 19...... Rue de Chartres ...... No. 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que

MEDAILLONS, velours, tapisserie,
WILTON, 3 plis et Ingrain,
VENITIENS et autres tapis,
NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c.,
TOILE CIREE de différentes largeurs et qualités.
Couvertures de table et de piano, paillassons, mattes, bagatelles d'escalier, abat jour, corniches et bandes que je offrons à bas prix pour du comptant. E. BROUSSEAU & Co.

PERDU.

LE gentleman qui a perdu ses CHEVEUX les verra repousser s'il se sert de QUINQUINE OLDINE HAIR TONIC. Si l'un de ses amis désire avoir une belle chevelure et une barbe épaisse qu'il fasse l'essai du GREAT HAIR RESTORER "Quinquina Oldine Hair Tonic". C'est une véritable et meilleure préparation du jour pour faire croître la barbe et les cheveux. A vendre par S. A. D. ABRAMS, à bon marché, rue du Canal Nos 12 & 14.

TABACS ET CIGARES.

EN débarquement du schooner "Nightingale" arrivé de la Havane et en magasin.

200,000 Cigares

BREVAS, LONDRES, MEDIAS REGALIA à CONCHAS, des marques INTIMIDAD, INCHUIDAD, A GARCIA, EL SOL DE LARRANAGA.

30 balles TABACS DE LA VUELTA ABAJO

A vendre par E. TROISGROS, 12 rue Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

Hotel de Barcelone,

No 33, Great Jones, près Broadway NEW YORK.

CET hôtel, dirigé par M. A. OUYAN, offre aux voyageurs tout le comfort désirable. Le service y est parfaitement organisé et la table excellente. Les prix de la pension sont modérés.

DRAGEES DE SANTONINE COMPOSEES DE FOUGERA.

Nouveau Vermifuge.

Recommandé par les Médecins les plus distingués

CE médicament, d'une forme élégante et d'un goût agréable, a un effet sûr et certain pour l'expulsion des vers. [illegible] [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

VENTE CONTINUEE

DU STOCK DE MEUBLES de la

Maison Grosjean & Raymond.

Lundi, 23 du courant, à 10 heures du matin.

PAR FRANCIS FERNANDEZ,

R. GUTIERREZ, encanteur.

LUNDI prochain, 23 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, sans réserve aucune, pour cause de liquidation de la maison Grosjean & Raymond, au magasin rues ROYALE et BIENVILLE. Tout le stock de la dite maison, comprenant un assortiment général de BEAUX MEUBLES en bois de rose, noyer, et acajou pour salons, salles à manger, chambres à coucher, objets de luxe, &c.

La vente aura lieu au coin de la maison et la vente continuera de 10 heures à 3 heures du matin.

8,400 cercles parisiens pellés,

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, mardi, 24 du courant, à midi, sur la Levée, en face de la rue No 49, au débarquement de la barque Minnesota, arrivée de Philadelphie, 8,400 cercles parisiens pellés. Conditions comptant.

Quincaillerie, &c.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, mardi, 24 du courant, à 10 heures du matin, au magasin No 47, de la rue des Magasins,—Un lot de quincaillerie comprenant: grands chaudrons, grands assortis en balances, vaisseaux, crayons, outils, brosses, lampes, etc. Conditions—comptant.

Vente d'un bon magasin de mercerie, situé rue Royale No 62.

PAR J. B. CROZAT, encanteur.

Bureau, No 52 rue Royale.

IL sera vendu mercredi le 25me jour de novembre, à 10 heures du matin, savoir: Bascules de toilettes, toiles, galettes, couteaux, ciseaux, rames, mousquetaires, agrafes, robes, sacs de voyage, jolies boîtes, lunettes, jouets &c. Conditions—comptant payable en billets ayant cours.

Meubles à l'encan

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu lundi, 23 du courant, à l'heure, au No 49 de la rue Mandeville, Second district—Un lot de meubles, comprenant tables, tables, armoires, bois de lit, bureaux, matelas, ornements de cheminée, &c.—Conditions comptant.

Vache! Vache!

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu, mercredi, 25 novembre 1863, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Camp et Megabin:—

La belle vache dont plusieurs ans jeunes veau, est une vaguine sans défaut de valeur. 1 excellente jument de buggy. 1 de 5 ans. 1 beau poulain d'un an. Conditions—Au-dessous de $100 comptant, et au-dessus de $100 les 30 jours de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

Groceries. Groceries.

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu, mardi, 24 novembre 1863, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Rampart et St Philippe—Le fonds d'un magasin de groceries bien assorti et bien achalandé.

L'établissement et dépôt sera offert en bloc, et s'il n'était pas ainsi vendu, il sera immédiatement détaillé. Conditions—comptant.

Succession de Delphine Dupré.

No 20,910.

PAR E. M. JACOBS, Encanteur.

IL sera vendu, jeudi 24 décembre 1863, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale entre Commune et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 28 novembre 1863, la propriété foncière suivante, appartenant à la dite succession, savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, faubourg Marigny, dans l'îlet borné par les rues de la Paix, de l'Union, Bagatelle, Grande Hommes et Casacalvo, borné d'un côté par la propriété de M. Blanc et de l'autre par celle de J. A. Larrondo, mesurant, plus ou moins, environ 34 pieds de face à la rue de la Paix, sur environ 134 pieds de profondeur, les lignes courant parallèlement jusqu'à une certaine profondeur, puis formant un triangle à former une pointe ou angle. Ensemble une maison en bois ayant trois pièces et galerie, cuisine double, et une citerne, latrines, etc.

Conditions—comptant.

Acte de vente par-devant A. Dreyfous, notaire public. 22 nov—29 30, déc 4, 14, 24

Café et sucre

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

Bureau, No 93, rue Vieille Levée.

LUNDI, le 23 novembre courant, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu, à l'encan, au No 95, rue Bienville—

50 sacs café.

25 barils sucre blanc en poudre,

25 do do do en morceaux "Paragon".

Conditions—à la vente.

Meubles. Articles de ménage, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MARDI, le 24 novembre, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'encan au magasin No 178, rue du Canal, Une grande quantité de meubles et d'articles de ménage, tels que: chambres de divers, sofas, lits à coucher, tables, armoires, lavabos, porte-montres, paillasses, chaises, tapis, commodes, bureaux, &c. Horloge, Pendules, &c. Aussi un piano Pleyel. On pourra examiner les meubles le jour avant la vente.

VENTE PAR CATALOGUE,

De Vins, Eaux de vie, Liqueurs, Huile d'olives, Vins de Porto et Xérès, Sardines, Petits pois, Truffes, Whisky d'Ecosse, &c, &c.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

IL sera vendu JEUDI, 26 novembre courant à 10½ heures A. M., aux magasins des importateurs, MM. Eug. Rochereau & Cie, Nos 11 et 13, rue St-Louis, les marchandises suivantes:

75 futailles vins rouge et vin français, en demi, quarts et huitièmes, de plus des marques suivantes: Frs. Castillon et Cie, J. B. Godard, de pipes 100 Godard, Castillon 1853; Royal & Allard, &c.

300 caisses vins rouges et blancs de Bordeaux, diverses marques, savoir: Laville, Margaux, Pontet Canet, Château Duverne, Château Yquem, Juranqon, Clos Vougeot, &c.

20 paniers vins champagne Crème de Bouzy.

150 do d'huile d'olives en grandes et demi bouteilles.

27 futailles vin de Xérès, en quarts et huitièmes.

12 quarts vieux vin de Porto.

50 caisses sardines en ¼ et ⅛ boîtes.

6 caisses truffes noires "de Vve Rudier"

12 do petits pois.

10 do julienne, asperges, artichauds, &c.

3 punchoons whisky d'Ecosse, &c. &c.

Les catalogues seront prêts deux jours avant la vente.

Succession de François Costiing.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 13,137.

PAR GABRIEL LEAUMONT, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 19 novembre 1863, il sera vendu MARDI, 29 décembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, la propriété foncière suivante, dépendant de la dite succession:

1o—Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Basin, Canal, Douane et Franklin, ayant, mesure américaine, 17 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Basin, sur 93 pieds de profondeur—Ensemble les bâtisses et améliorations ayant comme moyens construits [illegible] Nos 21 et 23, ayant chacun, deux galeries. 3 chambres dans le corps [illegible] [illegible] neuf chambres, latrines doubles, water-works, cuisine double, et servitudes.

2o—Trois lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Amour, Rampart, St Claude et Kerlerec, désignés par les Nos 2, 3 et 4, ayant chacun, mesure américaine, 31 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur 145 pieds de profondeur.

[illegible]

3o—Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Amour, Rampart, St-Claude et Kerlerec, désigné par le No 5, ayant [illegible] de face à la rue de l'Esplanade, [illegible] [illegible]

4o—Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Burgundy, St Claude, Remparts, [illegible]

[illegible]

5o. Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Ste Anne, Bourgogne et Orléans, [illegible] [illegible]

[illegible]

Conditions—Moitié comptant et le reste à un an de crédit, en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, [illegible] [illegible]

Les acheteurs seront tenus de rembourser proportionnellement la prime d'assurance pour le temps restant à partir du jour où le transfert leur en sera fait par les acquéreurs de ces immeubles.

Les actes de vente par-devant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs.

N. B.—Les plans des propriétés seront exhibés au moment de la vente.

Bernard Turpin,

ENCANTEUR

ET

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

No 93, rue de la Vieille Levée

Entre St Louis et Conti.

MODES NOUVELLES.

CHAPEAUX riches et élégants pour dames de $10 à $18 pour $10 et 12—AUSSI, à PERTE.

DENTELLES, BRODERIES, ROBES DE BAL, MANTEAUX, FLEURS ET RUBANS, satin, plumes, velours, &c. &c.

Façon de robes et raccommodage à bas prix, rue de CHARTRES No 34 chez Em. PRUDEVAUX.

LIQUIDATION

POUR CAUSE DE DEPART.

MADAME SOPHIE SEEUWS, No 13, Rue Royale, à l'encoignure de Bienville, annonce à sa clientèle et au public, qu'elle vendra, son beau stock de marchandises au prix coûtant. Elle vient de recevoir un assortiment de marchandises nouvelles qu'elle vendra également sans aucune réserve afin de liquider promptement, telles que—Chapeaux de velours et soie, velours et paille et chapeaux d'enfants, au long-gâteau, coiffures en paille, broderies, beaux dentelles de Chantilly et Valenciennes, assortiment de parures en point d'Alençon application, Guipure VALENCIENNES, &c. Un assortiment de [illegible] de laine, des VOILETTES Chantilly, GUIPURES et un grand assortiment de FLEURS, et beaucoup d'autres articles trop longs à détailler. Tout ces articles seront vendus au prix coûtant, afin de liquider promptement. S. SEEUWS.

Mme ALLUARD,

SOMNAMBULE FRANÇAISE,

Rue Tremé, No 268, entre Ursulines et Bayou

TRAITE avec succès les maladies nerveuses, la catarrhe pulmonaire, l'asthme, la phthisie, les vapeurs d'estomac et les digestions difficiles, la diarrhée, la dysenterie, les fièvres intermittentes et les maladies des yeux.

Toutes ces cures sont attestées par un grand nombre de familles considérables de la Nlle Orléans.

Consultation tous les jours.

No 13, Vieille Levée. No 13, Vieille-Levée

Confiserie par Excellence.

LE soussigné a l'honneur d'appeler l'attention du public sur son bel assortiment de Bonbons, Candis, &c., &c., manufacturés à la vapeur. Il offre les articles suivants, en gros et au détail; Candis, dragées amandes, etc. [illegible] [illegible]

Patisserie à bon marché.

[illegible] [illegible] [illegible] BERNARD TURPIN, Vieille Levée, entre Conti et St-Louis.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, vêtements et lingerie pour messieurs.

PAR HOFFMAN & MARKS.

J. HOFFMAN, encanteur.

Bureau, rue de Chartres, No 25.

LUNDI, 23 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Casimirs français de fantaisie,
Drap de laine et gris,
Satinets do do,
Cotonnades bleues et doublés,
Flanelles bleues, grises et blanches,
Mouchoirs blancs et écrus,
Indiennes françaises, anglaises et américaines,
Cotons blancs et écrus,
Toiles fines d'Irlande,
Draps bolts, blancs et écrus,
Mantilles françaises noires et en couleurs,
Bas et caleçons de laine,
Flanelles et [illegible],
Couvertures blanches et grises de lit,
Chapeaux pour hommes, femmes et enfants,
Chapeaux feutre et marines,
Chemises, cravates, &c.
[illegible]

Vente sans réserve

de Marchandises sèches étrangères et américaines

PAR E. ROGER & CO.

JOSEPH HOLL, encanteur

Salles d'encan Nos. 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

MARDI, 24 COURANT, à 10 heures du matin.

Voici quelques articles à vendre:

COTONS BLANCS ET ECRUS—150 pièces, qualités diverses, dimensions diverses.

INDIENNES—1500 pièces, toutes sortes, françaises et américaines.

MERINOS ET ALPACAS—100 pièces, marque française. 75 pièces alpaca noir, et couleur.

DRAPS, CASIMIRS ET SATIN DE LAINE—80 pièces de drap noir, dont 40 pièces couleurs et divers autres articles.

BONNETERIE—12 à toute qualité et dimension anglaise et allemande.

FLANELLES et SATINETS—100 pièces flanelle couleur, de bonne qualité, bleues et blanches.

COUVERTURES—250 paires couvertures laine, grises et blanches.

COTONNADES—100 pièces cotonnades fines.

JUPONS—[illegible] douzaines jupons à ressorts, diverses grandeurs.

MOUCHOIRS BATISTE—54 douzaines mouchoirs batiste unis et brodés.

CHALES—250 châles français et anglais.

—ET—

150 LOTS TELS QUE: Jeux de Kentucky, de blanc, coutil, moleskins, courtepointes piquées, mouchoirs de laine, popelines, tabacs à [illegible], toiles en deux couleurs, cols, manches, gants, [illegible] pour gilets, piqué, foulards, éventails, [illegible] [illegible] cols, brillants, jaconats, caleçons, &c. &c. Conditions à la vente.

Coton taré avarié

PAR E. ROGER & CO.

JOSEPH HOLL, encanteur

MARDI, 24 courant, il sera vendu, à l'entrée du matin, à Vieille Levée, Nos 45 à 47 rue de la Vieille Levée, pour le compte de qui il appartiendra—

Une balle coton taré,

Débarquée avariée à bord du steamer George Washington dans son dernier voyage de New York à ce port.

Conditions—comptant.

Sacs en paille et toile d'emballage de l'Inde, à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY

IL sera vendu, mardi, 24 du courant, à midi, à la vente, rue du Camp, No 75—20 balles sacs en paille de l'Inde. 30 do toile d'emballage de l'Inde. Conditions—comptant.

COTON! COTON!

121 balles coton.

PAR R. T. MONTGOMERY

IL sera vendu, mardi, 24 du courant, à 5 heures, en mes salles d'encan, rue du Camp, No 81—121 balles coton de bonne qualité. Les échantillons seront exposés à la vente. Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

VENTE DE SYNDIC

Nègle & Carpenter contre leurs créanciers.

Grande vente importante d'un stock entier de meubles neufs, de l'ancienne société de Nègle & Carpenter

PAR R. T. MONTGOMERY, Encanteur

IL sera vendu, aux magasins Nos 98, 101 et 103, rue de la Douane, près Royale, commençant le mercredi 25 novembre, à 10 heures et demie et continuant de jour en jour jusqu'à ce que le tout soit vendu—

Le stock de ce vaste établissement est composé en ce moment de meubles en acajou, bois de rose et d'autres jolis meubles en acajou et en noyer de toute description.

Conditions comptant en billets du Trésor.

Vente de propriété sans réserve.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, samedi, jeudi, [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, les propriétés suivantes:

Un certain lot de Terre, avec une maison en briques à deux étages, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nayades, Prytania et Calliope, et mesurant 35 pieds 3 pouces de face à la rue Nayades, sur 133 pieds 6 pouces de profondeur, et 35 pieds de face à la rue Prytania.

On peut voir le plan à l'encan. Le titre est parfaitement clair et les titres avec une rue Nayades, [illegible] St Charles [illegible] Nayades, Delord, Hercules, rue Thalia, [illegible] pour le Canal. L'acte de vente par-devant Hugh Madden notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARBON. CHARBON.

100 tonneaux charbon à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, lundi, 23 du courant, à 4 heures P. M., 100 tonneaux charbon anthracite, provenant d'Azile en débarquement du la barque Dew, en face de la rue des Ursulines, Deuxième District, pied la Bourse.

Conditions—Comptant.

VENTES JUDICIAIRES.

La Veuve Laurent Gabran vs. Emma Hess épouse de Charles L. Gumbel.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Paroisse d'Orléans—No 10,746—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 29 de Décembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de la propriété suivante, savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations situées dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues David, Conti, Bienville et [illegible] [illegible] désignées sous le nom de [illegible] le plan dressé par [illegible] [illegible]

[illegible]

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, &c.

Saisie dans la cause ci-dessus. Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Eug. Rochereau & Co. vs Mathieu Jules Bajas

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—No 10,768—En vertu d'un ordre de vente et venditioni exponas à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 29 de décembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de la propriété suivante, savoir:

1o Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations situées dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, du Canal, de la Douane, et Tremé et faisant partie du terrain désigné par le numéro dix huit, suivant plan dressé par Bourgerol, arpenteur, daté du 4 de décembre 1843.

[illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

James A. Grove vs Charles Leighton.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,116—En vertu d'un ordre de vente rendu le 13 de novembre 1863, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI, 26 de novembre 1863, à 10½ heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et à l'adjudication du—

Le stock de marchandises du magasin des parties mentionnées, consistant en liqueurs, etc., situé rue Royale, entre les rues St-Louis et Conti, dans le Second District de cette ville, lesquels seront inventoriés d'après un bon inventaire.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Je certifie par les présentes, que le 7 novembre 1863, jugement a été enregistré dans cette Cour dans le procès de Jeannette Kowalski vs son mari, pour les terres et améliorations, ainsi—No 10,633. Dans cette affaire, laquelle pour adjudication, la Cour considérant que la loi et les preuves sont en faveur de la demanderesse—Il est adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de Jeannette Kowalski, la demanderesse, contre le défendeur, Abraham Kowalski, son mari, décrétant une séparation de biens entre lesdits époux, avec frais.

Jugement signé le 6 novembre 1863. S. E. HOWELL, juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nlle Orléans, ce 7 novembre de l'année de Notre Seigneur 1863 et de la 88e année de l'indépendance des Etats-Unis.

JNO. M. COONEY, Député Greffier.

CHAMPAGNE

Chs Farre, Reims,

APPOINTED TO FURNISH

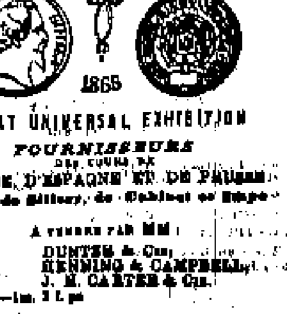

GREAT UNIVERSAL EXHIBITION

FOURNISSEURS

DES COURS DE

FRANCE, D'ESPAGNE ET DE PRUSSE

Vin de Sillery, de Cabinet et Impérial.

A vendre par MM:

DUNTZE & Co.,
HENNING & CAMPBELL,
J. M. CARTER & Co.